



COMPTE RENDU du Conseil Municipal de WAILLY le samedi 20 janvier 2024.

Régulièrement convoqué pour ce samedi 20 janvier 2024 à 10h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Mickaël AUDEGOND.

Présents : Mmes Colette NOURRY, Lydie NOIRET, Ingrid LORIDANT et Martine CAPPON
MM. Mickaël AUDEGOND, Henri MACE, Didier LETERME, Gautier MOERMAN, Jean-Marc CLABAUX, Frédéric PONTHEUX.

Absents excusés :

Mmes Dominique LEFEBVRE, Gaëtane DELATTRE et Nathalie BART.
MM. Franco GRACEFFA et Jérémy PRONIEZ.

Secrétaire de Séance : Monsieur Frédéric PONTHEUX.

10 votants.

Il est 10h00, le quorum requis est atteint.
Monsieur le Maire ouvre la séance.

Désignation d'un secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose Monsieur Frédéric PONTHEUX pour être Secrétaire de séance.
Ce dernier l'accepte.
Adopté à l'unanimité.

Approbation du Procès-Verbal du 23 décembre 2023.

Le Procès-Verbal du 23 décembre 2023 est adopté à l'unanimité.

Délibération 2024-001 : Décision modificative budgétaire – Crédit au chapitre 12 :

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,

Vu le budget de la Commune,

Vu le manque de crédit au chapitre 12 et l'impossibilité d'appliquer la fongibilité pour ce chapitre ;

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2023 :

Section dépenses de fonctionnement :

Chapitre 011 - Charges à caractère général :
- 8 000.00 €

Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés :
+ 8 000.00 €

Délibération adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 11h30.